

**II^e CONFERENCE INTERNATIONALE
DU RESEAU « FORMATION AGRICOLE ET RURALE » (FAR)
« Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de
formation rurale pour le développement »
TUNIS – 19 au 23 mai 2008**

**ALLOCUTION DE
MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES**

*Intervention de monsieur Mohamed Habib HADDAD, ministre de l'Agriculture et des Ressources
Hydrauliques, Tunisie*

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux

Mesdames, Messieurs,

Il m'est agréable de présider, avec la grâce de Dieu, à l'ouverture des travaux de cette deuxième conférence, « **Rôle des acteurs dans l'orientation et le fonctionnement des dispositifs de formation rurale pour le développement** », qu'il a été proposé d'organiser à Tunis du 19 au 23 mai 2008.

Il me plaît, tout d'abord, de souhaiter la bienvenue à nos honorables invités et d'exprimer mes remerciements et ma considération à tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette conférence, et tout particulièrement au réseau International Formation Agricole et Rurale. Mes remerciements vont également, à toutes les parties et personnes qui ont apporté leur soutien à cette conférence.

Mesdames, Messieurs,

Le secteur de la formation professionnelle a réalisé dans notre pays des acquis considérables ces dernières années, grâce à un engagement fort de l'Etat et à d'importants investissements. Une réforme d'envergure a été menée et a permis de mettre en place des programmes et des méthodologies novatrices, d'implanter des modes d'organisation et de gestion adaptés et de rénover le système d'incitations et de financement. Ces acquis ont permis d'élever le dispositif national de formation professionnelle à un niveau auquel Monsieur le Président de la République voulait le promouvoir depuis le Changement du 7 Novembre 1987, lui conférant le statut de secteur stratégique dans le plan de développement des Ressources Humaines.

Nul doute que semblable choix est porteur de défis ; l'importance de ces défis et des enjeux de la période à venir ainsi que l'impératif d'atteindre les objectifs assignés au secteur par le programme présidentiel pour la Tunisie de demain, nécessitent la consolidation et l'accélération de la réforme du dispositif de la formation professionnelle, afin qu'il soit en mesure, d'une part de répondre aux besoins de l'économie qui évoluent sans cesse, et d'autre part d'offrir aux jeunes tunisiens de nouvelles voies de succès et d'excellence, en cohérence et en complémentarité avec les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Dans cette nouvelle étape du développement économique et social de la Tunisie, la formation professionnelle est appelée à contribuer fortement, par le biais de la qualification des ressources humaines, à l'intégration de l'économie tunisienne dans une économie mondialisée, fondée sur le savoir et le savoir faire.

Mesdames, Messieurs,

La Tunisie a enregistré durant les dernières années des progrès soutenus dans le domaine économique et social. La croissance économique a atteint 5,8% en 2007 confirmant la reprise enregistrée en 2006 et réalisant une moyenne de plus de 5,4% par rapport à la dernière décennie. Cela s'est traduit par une consolidation des indicateurs sociaux, l'espérance de vie s'est améliorée pour dépasser 73 ans et le PIB par tête d'habitant a atteint 4064DT en 2006 sous l'effet conjugué de la croissance économique et de la maîtrise du croît démographique à moins de 1,1%.

En matière d'éducation, l'accès universel sans discrimination a été atteint. Le taux d'analphabétisme a reculé de près de 10 points durant la dernière décennie en passant de près de 32% en 1994 à moins de 21,9 % en 2007 avec un objectif d'atteindre un seuil de moins de 10% à l'horizon de 2009 et la population ayant le niveau d'enseignement secondaire et plus représente 32% de la population âgée de plus de 10 ans en 2004 contre 28% en 1994.

Ces résultats ont été obtenus grâce au fait que la Tunisie n'a cessé d'accorder, depuis son indépendance, une grande priorité à l'éducation et à la formation des jeunes en leur consacrant une part importante de ses ressources. Cet engagement traduit la volonté d'asseoir le progrès social et de renforcer la cohésion nationale à travers la généralisation et la démocratisation de l'éducation. Actuellement, plus d'un tunisien sur quatre est à l'école, le quart du Budget de l'État et environ 7% du PIB sont consacrés à l'éducation, la formation et l'enseignement supérieur.

Depuis la fin des années 1990, la Tunisie s'est engagée dans une phase de développement visant la construction d'une société de savoir permettant l'accélération du rythme de la croissance et l'exploitation des potentialités offertes par les nouvelles formes de production économique basées sur le savoir, l'intelligence et les technologies de l'information. L'un des objectifs majeurs étant de gagner le pari de l'emploi. La question de l'employabilité des jeunes est d'autant plus cruciale que la problématique de l'emploi en général et celle des diplômés en particulier pose un important défi pour la Tunisie qui l'a inscrit au cœur de ses priorités de développement.

Mesdames, Messieurs,

Je ne peux pas manquer de rappeler les différents programmes et mesures ayant concerné plusieurs aspects du secteur agricole, dont notamment la consolidation de l'encadrement des agriculteurs intervenant dans les différentes filières créant ainsi un climat approprié pour promouvoir le secteur et gagner le pari de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire notamment en matière de céréales étant donné que nous continuons à importer chaque année des quantités importantes en particulier après la flambée des cours mondiaux des carburants qui a influé sur un niveau record des prix des matériaux de base et par conséquent il aura un effet négatif sur la croissance économique, où l'état supporte encore le fardeau de cette augmentation par le biais de son soutien pour les prix.

Sur cette base, les défis futurs appellent à plus d'efforts en vue d'élever le niveau de la compétitivité et d'atteindre de meilleurs rendements et garantir la pérennisation de l'activité agricole en vue de consolider la sécurité alimentaire et de promouvoir les exportations, et donc d'améliorer le revenu des producteurs agricoles. C'est ainsi que les orientations pour la prochaine décennie et la période du XIème Plan visent à faire du secteur agricole un secteur qui répond aux exigences de l'efficacité économique à travers la promotion de l'exploitation agricole et l'amélioration de sa performance, et ce par l'activation du rôle du dispositif de formation professionnelle qui représente le pilier fondamental dans le développement des ressources humaines

Relever ces défis nécessite la consolidation de l'investissement dans l'économie du savoir et dans l'adaptation de la technologie aux réalités du monde agricole. Ces orientations se sont concrétisées par la promulgation de la loi N°10 -2008 relative à la formation professionnelle dont nous citons les points les plus importants :

- flexibilité dans l'accès à la formation professionnelle ;
- organisation d'une formation permettant d'obtenir un « certificat de compétence » pour répondre à des besoins économiques ;
- diversification des modes de formation et mise en place de la formation à la demande ;
- l'instauration d'un baccalauréat professionnel permettant à ses titulaires d'accéder à l'enseignement supérieur ou d'accéder au marché de l'emploi.

Mesdames, Messieurs,

De nos jours, la mise en œuvre d'un dispositif moderne de formation professionnelle et technique, la conduite d'une action de formation, concernant par définition le domaine éducatif s'inscrivent dans un cadre global, tant politique, juridique et réglementaire, qu'économique social et technique. La mise en œuvre d'un tel dispositif implique donc de nombreux « acteurs ». Dans le cas du dispositif de Formation Professionnelle et Technique, Agricole et Rurale, ces acteurs peuvent être des institutions

représentant différents Ministères (Agriculture, Enseignement Technique, Formation Professionnelle, Education Nationale...) ou des collectivités territoriales (Communes, Régions...), des organisations de la vie économique (Entreprises, Coopératives, Organisations Professionnelles, Syndicats...), des collectifs de développement local (Communautés villageoises, Associations, Groupements de base...), des organismes variés de formation, publics ou privés (responsables d'établissement, enseignants et formateurs, ingénieurs de formation...), des groupements d'usagers (associations d'apprenants, de parents...) ou encore des organismes nationaux ou internationaux de coopération (Coopérations Allemande, Française, Suisse... Union Européenne, Groupe des Nations Unies...).

Ces acteurs ont à travailler ensemble, à partir d'un diagnostic partagé des besoins en formation, pour mettre en œuvre un dispositif de formation approprié. C'est dans ce cadre que depuis sa création le réseau FAR se donne pour ambition d'être l'interface de tous ces acteurs à un quelconque niveau dans les réflexions autour des formations agricoles et rurales.

La conférence de Tunis conforte l'impérieuse nécessité de cette délicate construction collective sur la base d'un consensus social. Il est à rappeler que la conférence de Tunis s'inscrit dans la continuité de la conférence internationale tenue en 2005 à Ouagadougou sur la thématique « *Formation de masse en milieu rural, éléments de réflexion pour la définition d'une politique nationale* »

Mesdames, Messieurs,

Pour conclure, je tiens à réitérer mes vifs remerciements à tous ceux qui ont pris part à l'organisation de cette conférence et contribué à en enrichir les travaux, et à exprimer à nos honorables invités, les représentants des pays frères et amis, mes souhaits de séjour agréable parmi nous, en formant l'espoir de voir nos présentes assises déboucher sur des recommandations pratiques qui puissent marquer une nouvelle étape d'actions et de moyens à mettre en œuvre pour répondre aux demandes que chaque groupe d'acteurs est en mesure de faire afin d'assurer la sécurité alimentaire, l'amélioration des revenus et des conditions de vie des habitants et la gestion durable des ressources naturelles.

Merci de votre attention